

Editorial

Formation: passons à l'offensive



La Suisse est entrée dans une phase de fortes turbulences. Son succès économique, basé depuis les années 2000 sur une collaboration étroite avec l'Union européenne et sur une forte immigration liée à la création d'emplois, est remis en question. Le franc fort ajoute une menace directe à l'incertitude qui mine les prévisions conjoncturelles. Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, la Confédération essuie en 2014 un léger déficit.

Face à l'adversité, le politique doit fixer des priorités. La meilleure façon de soutenir notre économie nationale est d'investir dans sa colonne vertébrale: la formation. Malgré les efforts déjà réalisés, nous manquons de spécialistes dans de nombreux domaines, que ce soit dans les soins, les métiers de l'ingénierie ou les positions dirigeantes. L'heure est donc venue de passer à l'offensive, pour réussir à nous libérer de notre dépendance à la main-d'œuvre venue de l'étranger.

L'offensive passe par un renforcement de la formation professionnelle supérieure, de la formation des adultes et de l'attractivité des carrières scientifiques. Ces réformes ne sauraient toutefois être financées au détriment de la formation professionnelle initiale, des taux d'encadrement de nos hautes écoles ou de la formation continue. On ne renforce pas le sommet d'une tour en fragilisant ses fondations.

Jacques-André Maire

conseiller national, membre du bureau du Team politique FUTURE

Solution transitoire pour Erasmus+

Le rayonnement international de la Suisse est diminué

L'exclusion de la Suisse du programme européen de formation «Erasmus+» a soulevé de grandes incertitudes. Si la solution transitoire permet de préserver la mobilité dans les hautes écoles, les pertes au niveau stratégique sont considérables.

Il y a un peu plus d'un an, la Suisse était exclue du programme européen de formation «Erasmus+», après l'acceptation de l'initiative populaire contre l'immigration de masse. Elle retombait alors dans le statut d'Etat tiers. D'un seul coup, des milliers d'échanges et de projets à tous les niveaux de formation étaient compromis et la réputation de la Suisse en tant que partenaire de confiance écornée. Au printemps 2014, la Confédération a mis sur pied une solution transitoire pour une participation indirecte au programme européen. Cette solution prévoit en premier lieu de maintenir la mobilité dans la formation entre 2014 et 2016. Son financement se fait par les fonds initialement budgétés pour la participation

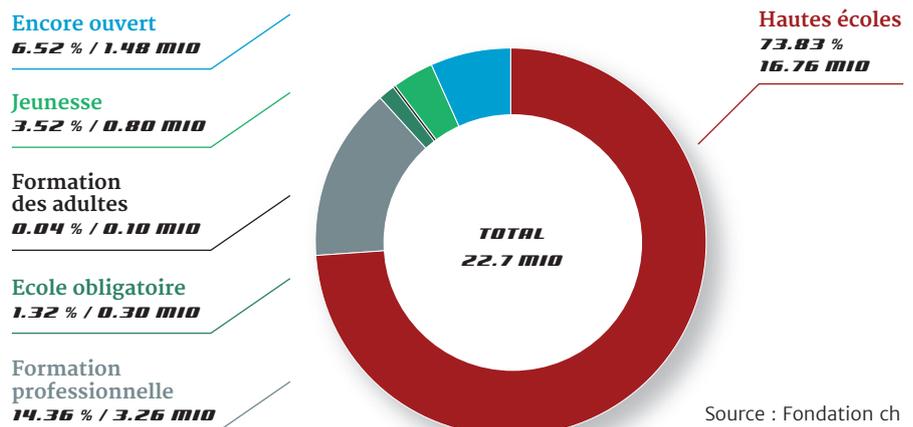
au programme. A la différence d'une association, la Suisse doit également financer les participants étrangers qui se rendent en échange dans notre pays.

Bilan positif pour les hautes écoles

A la fin de l'année dernière, la «Fondation ch pour la collaboration confédérale», chargée de la mise en œuvre de la solution transitoire, a tiré un premier bilan intermédiaire. Pour l'année académique 2014-2015, les hautes écoles comptabilisent au total tout juste 3000 séjours d'étudiants suisses en Europe (étudiants sortants). Ces chiffres correspondent au niveau des années précédentes. En contrepartie, on attend au moins 2600 demandes d'étudiants étrangers désirant séjourner dans une haute école suisse (étudiants entrants), ce qui ne représente en fin de compte qu'un léger recul, sachant que les chiffres varient fortement d'une université à l'autre. La mobilité internationale a donc pu être maintenue à court terme au niveau des hautes écoles; au prix de charges supplémentaires

Suite en page 2

Solution transitoire Erasmus+ 2014/2015: répartition des subsides en fonction du domaine (en francs)



Source : Fondation ch

importantes en temps et en personnel, ainsi que d'un long travail de persuasion pour négocier les contrats un par un. Le bilan n'est pas aussi positif dans les autres domaines de la formation. En raison de la participation restreinte de la Suisse, la mobilité transfrontalière dans la formation scolaire et professionnelle en 2014-2015 a reculé d'un quart environ. Elle a même chuté de 40% dans la formation des adultes et les échanges de jeunes.

Pertes au niveau stratégique

Les limitations subies par la Suisse dans le domaine des projets de formation sont toutefois encore plus nuisibles. Dans le cadre de la solution transitoire, le nombre d'organisations suisses participant à des projets internationaux a nettement baissé. Principalement parce que, avec le statut d'Etat tiers, il n'est plus possible de coordonner des projets. Cela représente une lourde perte sur le plan stratégique: à présent, la Suisse ne peut plus conclure d'alliances internationales lui permettant de contribuer à développer l'espace européen de la formation et à l'améliorer. Les contributions suisses seraient pourtant bienvenues, par exemple lorsqu'il est question, dans le dialogue avec les partenaires européens, de démontrer les avantages du système dual de la formation professionnelle. Le rayonnement international de l'excellent système de formation suisse a clairement faibli à cause de l'exclusion du programme Erasmus+.

Politique d'immigration de la Suisse

Un double danger pour les hautes écoles

Le plan de mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur l'immigration menace le succès du domaine FRI suisse et sa compétitivité. L'introduction, prévue par le Conseil fédéral, de contingents et d'une préférence nationale sont nuisibles aux institutions de formation et de recherche. Et ce à double titre.

Premièrement, lors du recrutement de personnel, ces institutions dépendent des meilleurs profils à travers le monde pour rester dans la compétition à leur niveau actuel. Le contingentement des chercheurs

et des étudiants européens met en question les fondements de la stratégie d'excellence adoptée par la Confédération et les cantons. Deuxièmement, une mise en œuvre stricte de l'initiative populaire contre l'immigration de masse compromet l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE et donc les accords bilatéraux I qui y sont liés. Sans ces accords, dès 2017, la Suisse se verrait exclue à long terme des programmes de formation et de recherche de l'UE. Le lien avec les pays européens voisins et la position de pointe de la place scientifique suisse seraient menacés.

Message FRI 2017-2020

Une motion réclame 3,9% de moyens en plus par an

Les moyens financiers accordés au domaine FRI doivent augmenter en moyenne de 3,9% par année dans le cadre du message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI) pour les années 2017 à 2020. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) charge le Conseil fédéral, dans une motion, de lancer les planifications en cette fonction.

Le but est tout d'abord de pouvoir former suffisamment de personnel qualifié pour l'économie et la société dans les années à venir. L'augmentation des moyens doit permettre la mise en œuvre des réformes planifiées dans la formation professionnelle comme dans le domaine des hautes écoles. En font partie: le renforcement de la formation professionnelle supérieure, l'introduction de mesures visant à augmenter l'attrait des carrières scientifiques et la création de places supplémentaires dans les facultés de médecine humaine.

Ensuite, les moyens financiers demandés doivent garantir que la substance du système, c'est-à-dire l'excellence de la formation et de la recherche en Suisse, reste intacte. Plusieurs points doivent donc être au centre des efforts: la poursuite de l'engagement dans la recherche énergétique coordonnée, l'entretien et le développement d'infrastructures de recherche prioritaires, l'amélioration du transfert de connaissances entre la recherche, l'économie et la société, ainsi que le maintien d'une formation professionnelle initiale solide.

La demande d'une hausse de 3,9% repose sur l'hypothèse d'un socle de croissance de 1%. En cas d'adaptation, l'exigence de 3,9% serait elle aussi revue. La CSEC-N a approuvé la motion par 15 voix contre 6 et 2 abstentions. La minorité propose de rejeter la motion pour des questions budgétaires.

Impressum

© Réseau FUTURE 2015

Münstergasse 64/66, 3011 Bern
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Formation professionnelle supérieure

Changement de système en consultation

Le Conseil fédéral a décidé à l'été 2014 de renforcer la formation professionnelle supérieure. La principale mesure envisagée est de réduire les obstacles financiers et de rendre la formation professionnelle plus attrayante dans le tertiaire B. La réforme planifiée doit contribuer à combattre la pénurie de personnel et permettre de mieux répondre à la demande en cadres qualifiés sur le marché du travail.

La procédure de consultation pour la révision partielle de la loi sur la formation professionnelle a commencé à la mi-janvier 2015. Le projet de loi prévoit un changement de système: les personnes suivant des cours préparatoires aux examens professionnels fédéraux seront, dès 2017, directement encouragées par des subventions fédérales, et non plus indirectement par les subsides accordés

aux cantons. En complément à ce nouveau modèle de financement, la Confédération entend augmenter ses dépenses dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Ces moyens supplémentaires seront fixés dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020. La consultation court jusqu'au 21 avril 2015.

EN BREF

21 Consolidator Grants attribués

Dans le cadre d'une mesure transitoire, le Fonds national suisse a attribué 21 SNSF Consolidator Grants, dotés d'un maximum de 2 millions de francs chacun. Il accorde ces subsides sur une durée de cinq ans pour compenser la perte des bourses du Conseil européen de la recherche (ERC). Après l'exclusion temporaire du programme de recherche Horizon 2020, les chercheurs établis en Suisse peuvent à nouveau poser leur candidature auprès de l'ERC depuis septembre 2014.

Patrick Aebischer cédera sa place fin 2016

L'actuel président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Patrick Aebischer, quittera ses fonctions le 31 décembre 2016. Le Conseil fédéral a prolongé le quatrième mandat d'Aebischer pour une durée limitée de dix mois. Le Conseil des EPF entame la procédure de succession.

MINT Suisse: 28 projets retenus

Dans le cadre du programme de promotion «MINT Suisse», les Académies suisses des sciences ont retenu 28 projets d'encouragement de la formation dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique. La Confédération leur met à disposition un montant de 1,5 million de francs.

Signature de l'accord sur l'association partielle

Le Conseil fédéral et l'Union européenne ont signé l'accord sur l'association partielle de la Suisse au programme Horizon 2020. Déjà appliqué à titre provisoire depuis le 15 septembre 2014, cet accord permet aux chercheurs établis en Suisse de participer pleinement à certains volets du programme jusqu'à la fin 2016. La suite de la participation dès 2017 dépend de la mise en œuvre du nouveau système d'immigration.

Recherche énergétique: lancement de deux PNR

Le Fonds national suisse (FNS) a lancé deux programmes nationaux de recherche (PNR) dans le domaine de la recherche énergétique, à la demande du Conseil fédéral. Le PNR 70 «Virage énergétique» étudie les potentiels technologiques de la stratégie énergétique 2050. Le PNR 71 «Gérer la consommation d'énergie» traite les questions socioéconomiques de la consommation d'énergie. Ces programmes mettent l'accent sur la collaboration entre la science, la politique et l'économie.

swissuniversities: nouveau comité

La rectrice de l'Université de Neuchâtel, Martine Rahier, a été reconduite à la présidence de swissuniversities. Elle sera entourée au comité de deux représentants

de chaque type de hautes écoles: Antonio Loprieno et Lino Guzzella pour les hautes écoles universitaires, Crispino Bergamaschi et Franco Gervasoni pour les hautes écoles spécialisées ainsi que Hans-Rudolf Schärer et Erwin Beck pour les hautes écoles pédagogiques.

Forte internationalité des universités suisses

L'EPF de Lausanne (1), l'Université de Genève (2) et l'ETH de Zurich (3) sont les trois universités les plus internationales du monde, selon un ranking du Times Higher Education. Les universités de Bâle (12), Zurich (28), Lausanne (34), Fribourg (37) et Berne (57) figurent aussi dans les 100 premières de ce classement, qui repose sur la composition du corps étudiant et les collaborations des hautes écoles avec l'étranger.

ESS : la commission vote pour la participation

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a approuvé par 19 voix contre 6 la participation de la Suisse à la Source européenne de spallation (ESS). Pour des raisons de politique financière, une minorité s'est opposée au crédit demandé, qui s'élève à 97,2 millions de francs jusqu'en 2026. L'ESS devrait devenir la plus importante source de neutrons du monde.